



illustration generee par IA

Rapport bilan sur les violences basees sur le genre



janvier – juin 2025

Sommaire.

Rapport bilan sur les VBG

01 **Introduction.**

02 **Contexte**

03 **Methodologie**

04 **Analyse des donnees**

05 **Synthese et recommandation**

06 **Conclusion et remerciements.**

01 Introduction.

Les centres Douvanjou de la SOFA sont des espaces essentiels de lutte, de soin et de solidarité pour les femmes survivantes de violences basées sur le genre (VBG) en Haïti. À travers un accompagnement médical, juridico-légal, psychosocial et socio-économique, ces centres incarnent une réponse féministe face à une crise sociale et sécuritaire aggravée par un contexte gangsterisé où les groupes armés contrôlent et terrorisent de larges pans du territoire.

Ce rapport semestriel, couvrant la période de janvier au 16 juin 2025, vise à documenter les réalités vécues par les survivantes accompagnées dans dix centres Douvanjou fonctionnels, à rendre visible l'ampleur des violences subies et à analyser les réponses apportées par la SOFA. Il se veut un outil de plaidoyer pour renforcer la protection et l'accompagnement des femmes, au cœur d'un environnement marqué par la violence organisée.

Cette analyse s'inscrit dans une approche politique, féministe et intersectionnelle. Les violences ne sont pas des faits isolés : elles sont le produit d'un système patriarcal, classiste, coloriste et désormais gangsterisé, qui fragilise particulièrement les femmes les plus défavorisées. Chaque chiffre témoigne d'une vie, d'une résistance face à cette violence multidimensionnelle.



illustration generee par IA

Il est crucial de rappeler que ces données ne révèlent qu'une partie visible de cette réalité. Derrière chaque femme accueillie, des milliers d'autres subissent la violence en silence, sans accès à la protection ni aux soins. Ce rapport est donc un constat alarmant et un appel urgent à la justice, à la solidarité et à l'action.

02 Contexte

Haïti traverse une crise sécuritaire et sociale profonde qui aggrave les violences faites aux femmes. Selon le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH, 2024), la zone métropolitaine de Port-au-Prince est particulièrement touchée par la montée des violences, où des gangs armés contrôlent plusieurs quartiers.

Au premier trimestre 2025, la SOFA a tiré un cri d'alarme face à l'explosion des violences dans cette zone, ayant accueilli 206 survivantes, soit une hausse drastique par rapport à la même période en 2024. Cette augmentation illustre l'aggravation de la situation.

Les données internationales, notamment de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2022), rappellent que moins de 10 % des femmes victimes de violences formellement déclarent leur situation, soulignant l'ampleur invisible du phénomène.

Parallèlement, l'impact de la crise économique — avec une inflation de plus de 25 % (Banque Centrale d'Haïti, 2024) et plus de 60 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté — renforce la précarité des femmes, limitant leurs possibilités d'échapper aux violences.

Dans ce contexte, la SOFA et les organisations féministes haïtiennes demeurent des actrices indispensables, offrant soutien, protection et lutte politique pour la reconnaissance, la protection et la défense des droits des femmes.



05 Méthodologie

La collecte des données présentées dans ce rapport s'appuie sur les pratiques quotidiennes des centres Douvanjou de la SOFA dans cinq (5) départements du pays. Elle s'inscrit dans une démarche à la fois rigoureuse, éthique et féministe, visant à documenter la réalité des violences faites aux femmes tout en respectant leur dignité, leur parole et leur consentement.

Sources de données

Les informations recueillies proviennent de :

- Fiches d'accueil remplies au premier contact avec les survivantes ;
- Grilles d'évaluation utilisées au cours des accompagnements médicaux, psychologiques, juridiques et sociaux ;
- Fiches de référencement internes et externes ;
- Entretiens individuels menés par les intervenantes ;
- Groupes d'entraide, dont les dynamiques ont permis de collecter des données qualitatives.

Principes directeurs

- Toutes les données ont été collectées avec le consentement éclairé des survivantes.
- Aucune information personnelle identifiante n'a été utilisée ou divulguée dans ce rapport.
- L'analyse repose sur une lecture intersectionnelle des violences, qui prend en compte les rapports de genre, de couleur, de territoire, et de pouvoir

Limites

Les chiffres présentés ne représentent que les cas enregistrés dans les centres fonctionnels de la SOFA pour la période de janvier au 16 juin 2025. Ils n'incluent pas les cas non déclarés, non recensés, ou restés invisibles, en raison de l'isolement des survivantes, de la peur de représailles, de la stigmatisation sociale ou de l'effondrement des services dans certaines zones.

Ainsi, ces données ne mesurent pas l'ampleur réelle du phénomène, mais elles constituent une base militante de documentation et de plaidoyer, portée par celles qui ont osé franchir le seuil de la parole. Ce rapport est donc un outil de vérité et de combat, dans une société qui peine encore à nommer la violence faite aux femmes comme une urgence nationale.

04 Analyse des données

Tableau 1					
Répartition par commune et par tranche d'âge					
Commune/tranche d'âge	0-17	18-35	36-53	54et+	Total
Abricots	6	13	17	3	39
Beaumont	6	19	6	0	31
Bonbon	0	0	4	0	4
Cayes-Jacmel	6	7	2	0	15
Cite Soleil	1	4	4	1	10
Croix-des-Bouquets	0	5	13	4	22
Dame Marie	0	7	5	0	12
Delmas	0	2	11	0	13
Ennery	2	3	4	0	9
Gressier	0	1	0	0	1
Jérémie	10	20	6	4	40
Kenskoff	0	1	2	0	3
Mole St Nicolas	0	1	1	0	2
Pétion-Ville	0	2	1	0	3
Port-au-Prince	2	81	165	39	287
St Michel de Lattalaye	2	3	1	1	7
Tabarre	0	2	2	1	5
Total	35	171	244	53	503

Données des centres Douvanjou de la SOFA

Le tableau met en évidence une hausse alarmante des cas dans cette tranche d'âge (+85 % par rapport à 2024), avec 287 cas à Port-au-Prince, 40 à Jérémie, 39 aux Abricots et 31 à Beaumont. Ces chiffres traduisent l'ampleur d'un système inégalitaire niant aux femmes leurs droits fondamentaux.

Face à cette situation, la SOFA, par ses centres Douvanjou, offre écoute, soutien et accompagnement, tout en portant haut la voix des survivantes pour exiger justice et briser le cycle des violences

Ces chiffres sont le reflet d'un système qui continue de nier aux femmes leur droit à la sécurité et à la dignité. La SOFA, à travers ses centres Douvanjou, porte la voix de ces femmes, exige réparation et agit sans relâche pour briser ce cycle d'oppression.

04 Analyse des données

AGE ET CYCLE DE VIOLENCE: ENTRE REPRODUCTION ET INVISIBILISATION

Les femmes âgées de 36 à 53 ans représentent la majorité des survivantes accueillies dans les centres Douvanjou. Porteuses de charges multiples — enfants, famille élargie, survie économique —, elles sont aussi les plus exposées aux violences. Leur surreprésentation traduit à la fois une violence systémique et une responsabilisation injuste. À l'inverse, la faible proportion de filles mineures (7 %) n'indique pas une moindre exposition, mais une invisibilisation aggravée par la peur, le silence social et l'absence de mécanismes adaptés à leur protection.

Tableau 2					
Répartition par Département et par tranche d'âge					
Row Labels	0-17	18-35	36-53	54et+	Total
Grand-Anse	22	59	38	7	126
Nord-Ouest	0	1	1	0	2
Ouest	3	98	198	45	344
Sud-Est	6	7	2	0	15
Artibonite	4	6	5	1	16
Total	35	171	244	53	503

Données des centres Douvanjou de la SOFA

Le tableau montre que la Grand-Anse concentre 63 % des mineures recensées, avec 126 cas au total — une alerte sur la gravité des violences faites aux filles dans ce département abandonné par l'État. Dans l'Ouest, 344 cas sont signalés, dont 198 chez les femmes de 36 à 53 ans. Ce constat appelle à un changement de paradigme : ces femmes ne doivent plus être vues comme des amortisseurs de crise, mais comme des sujets de droits. La SOFA, à travers ses structures d'accueil, exige leur reconnaissance, leur protection et des réparations justes.

Ces chiffres sont un cri. Ils exposent la faillite de l'État et l'urgence d'une réponse politique claire, structurée, féministe et libératrice. On ne demande pas un soutien. On exige des comptes

04 Analyse des données

FORME D'UNION ET VIOLENCE PATRIARCALE INVISIBLE

En Haïti, le plaçage — est la forme d'union la plus courante. Près de 70 % des survivantes accueillies dans les centres Douvanjou y vivent. Cette forme d'union, en accord avec leurs réalités culturelles, sociales et économiques, reste pourtant ignoré par le droit haïtien. L'État refuse toujours de reconnaître ces unions, privant ainsi des milliers de femmes de droits fondamentaux : protection en cas de violences, accès à la succession, reconnaissance juridique. Ce déni légal institutionnalise leur vulnérabilité et alimente l'impunité.

Tableau 3				
Grand-Anse, Ouest, Sud-Est, Artibonite, Nord-Ouest				
Répartition des survivantes par tranche d'âge et statut matrimonial				
Tranche d'âge/statut matrimonial	Plaçage/vivre avec	Mariée	Veuve	Séparé
0-17	0	0	0	0
18-35	140	5	15	11
36-53	152	11	60	21
54et+	33	3	10	7
Grand Total	325	19	85	39

Données des centres Douvanjou de la SOFA

Le tableau montre clairement l'ampleur du phénomène : sur 468 survivantes, 325 vivent en union libre, tandis que les femmes mariées, veuves ou séparées restent minoritaires. Les veuves (18,16 %) et les femmes séparées (8,3 %) rappellent que la violence ne s'arrête pas à la rupture : elle persiste dans une société qui stigmatise les femmes seules et les prive de recours. Ce constat ne remet pas en cause les choix affectifs ou familiaux des femmes ; il questionne un cadre juridique qui les marginalise. Tant que l'union libre ne sera pas pleinement reconnue, la loi continuera de cautionner leur invisibilisation et leur exposition à la violence. Protéger toutes les femmes, c'est garantir leurs droits, quel que soit leur statut matrimonial.

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT ET STATUT MATRIMONIAL

Les disparités territoriales dans les formes d'union et les statuts matrimoniaux montrent à quel point la violence s'inscrit dans des contextes socio-économiques, culturels et politiques distincts. Ce tableau révèle également un fait alarmant : la concentration des cas de veuvage dans le département de l'Ouest, où des dizaines de femmes ont perdu leur conjoint sous la violence des gangs armés ou les ont vus disparaître sans explication. La violence conjugale rejoint ici la violence politique dans une même chaîne de destruction

04 Analyse des données

Tableau 4				
Répartition des survivantes par département et statut matrimonial				
Département/statut matrimonial	Placage/vivre avec	Mariée	Veuve	Séparé
Artibonite	10	2	0	0
Grand-Anse	95	6	3	0
Nord-Ouest	2	0	0	0
Ouest	212	8	82	39
Sud-Est	6	3	0	0
Grand Total	325	19	85	39

Données des centres Douvanjou de la SOFA

Le tableau 4 révèle une réalité brutale : sur 85 veuves accueillies, 82 sont originaires de l'Ouest, principal foyer d'insécurité armée. Près de 70 % ont vu leur conjoint assassiné par des gangs ; 30 % le déclarent disparu, probablement tué ou enlevé.

Ces veuvages ne sont pas accidentels : ils traduisent l'effondrement de l'État et l'emprise croissante des groupes armés, souvent instrumentalisés à des fins politiques. Les femmes paient le prix fort de cette guerre silencieuse, menée au cœur des quartiers populaires.

Leur nombre a bondi de 30 % en un an, signe d'une crise qui s'aggrave. Deuil, précarité, absence de statut juridique clair — surtout en union libre — s'ajoutent à l'indifférence des pouvoirs publics. Invisibilisées, stigmatisées, ces veuves sont abandonnées dans une société qui refuse de les reconnaître comme victimes d'un conflit politique.

Ces chiffres sont une preuve de plus que la crise sécuritaire est une crise profondément sexiste. Tant que l'impunité régnera et que les femmes veuves resteront sans droits ni protection, il ne pourra y avoir ni paix, ni justice, ni démocratie.

04 Analyse des données

VIOLENCES MULTIPLES : DOMINATION INTIME ET TERREUR SOCIALE

Les données issues des entretiens d'accueil révèlent une accumulation de violences subies par les femmes : psychologiques (503 cas), économiques (396), physiques (313) et sexuelles (225). Si la violence psychologique et économique domine, c'est parce qu'elles s'insinuent dans le quotidien, invisibles mais destructrices, maintenant les femmes sous emprise. Leur banalisation renforce le contrôle patriarcal et nie toute dignité aux survivantes. Le chiffre le plus frappant : 100 % des femmes déclarent avoir été insultées, humiliées ou menacées, que ce soit par leur partenaire ou par des hommes armés.

Tableau 5				
Répartition des types de violence par département				
Département/types de violence	Violence physique	Violence sexuelle	Violence psychologique	Violence économique
Artibonite	16	6	16	6
Grand-Anse	90	28	126	47
Nord-Ouest	1	0	2	0
Ouest	191	182	344	340
Sud-Est	15	9	15	3
Grand Total	313	225	503	396

Données des centres Douvanjou de la SOFA

Les violences sexuelles ont connu une hausse alarmante de 153 % par rapport à 2024, tandis que les violences physiques et économiques ont respectivement augmenté de 79 % et 80 %. Cette flambée ne traduit pas seulement une amélioration des mécanismes de signalement, mais une intensification des violences dans un pays où les gangs imposent leur loi. Ce tableau révèle une articulation violente entre sphère intime et espace public : les femmes ne sont pas seulement battues dans leur foyer, elles sont aussi prises en otage dans une société en guerre. Tant que l'État restera passif, il participera à ce système d'oppression.

GANGS, PAUVRETÉ ET EFFONDREMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Dans la zone métropolitaine, plus de 60 % des cas recensés sont liés aux violences perpétrées par des gangs. L'espace public, gangsterisé et abandonné par l'État, devient un champ de violences multiples où les femmes subissent agressions sexuelles, psychologiques, économiques, et parfois la perte brutale d'un conjoint. Cette emprise armée ne fait pas que désorganiser les territoires : elle redéfinit les rapports de pouvoir, plaçant les femmes sous le joug permanent de la peur, de l'extorsion et de déplacements forcés.

Cartographier ces violences, c'est rendre visible un système qui conjugue domination patriarcale et terreur armée. Les données des centres Douvanjou révèlent une explosion des violences psychologiques et économiques, encore trop ignorées des politiques publiques. Elles minent la santé mentale, rongent la dignité et servent de socle à toutes les autres formes d'agression. Dans cette guerre silencieuse, chaque violence est une stratégie de contrôle. Et chaque silence institutionnel, une complicité..

Chaque violence décrite ici est politique. Et tant que l'État se contentera d'observer sans agir, il sera complice

04 Analyse des données

VIOLENCE ÉCONOMIQUE ET REPRODUCTION DES INÉGALITÉS

Les violences économiques, déclarées dans 78 % des cas, sont indissociables des logiques de domination économique. Les femmes qui dépendent de leur conjoint ou de l'aide humanitaire, qui vivent de l'informel ou du soutien communautaire, sont particulièrement ciblées par des violences qui les privent de revenus, de logement, de dignité. Le contrôle de l'argent, des biens ou du pouvoir de décision est une arme centrale du patriarcat, et les femmes pauvres, déplacées ou isolées sont les plus exposées à ce chantage.

Le tableau 6 présente la répartition des types de violence en fonction des tranches d'âge des survivantes accueillies dans les centres Douvanjou de la SOFA. Il permet d'identifier les groupes d'âge les plus exposés et les formes de violence les plus fréquentes dans chaque catégorie.

Tableau 6				
Répartition des types de violence par tranche d'âge				
Tranche d'âge/types de violence	Violence physique	Violence sexuelle	Violence psychologique	Violence économique
0-17	34	33	35	1
18-35	112	66	171	125
36-53	144	110	244	221
54et+	23	16	53	49
Grand Total	313	225	503	396

Données des centres Douvanjou de la SOFA

Les femmes âgées de 36 à 53 ans apparaissent comme les plus touchées par toutes les formes de violence, en particulier psychologique (244 cas) et économique (221 cas). Elles cumulent à elles seules plus de 45 % des violences recensées, tous types confondus. Les jeunes femmes de 18 à 35 ans viennent ensuite, notamment exposées aux violences psychologiques et économiques. Les adolescentes (0-17 ans) subissent principalement des violences physiques et sexuelles. Ce constat souligne l'urgence de réponses ciblées selon l'âge, la forme de violence et le contexte de vulnérabilité.

Les chiffres relatifs aux types de violence ne reflètent pas le nombre de survivantes accueillies, car une même femme peut subir plusieurs formes de violence simultanément.

Les violences psychologiques et économiques sont les plus répandues parmi les survivantes accueillies par la SOFA. 100 % des femmes ayant fréquenté le centre Douvanjou déclarent avoir été au moins une fois insultées, humiliées ou menacées par un partenaire intime ou un bandit armé. Par ailleurs, 78,72 % signalent des pertes économiques majeures, souvent liées aux attaques de gangs dans leurs quartiers.

Comparé au premier semestre 2024, le premier semestre 2025 marque une hausse significative de tous les types de violence :

- +79 % pour la violence physique,
- +153 % pour la violence sexuelle,
- +39 % pour la violence psychologique,
- +80 % pour la violence économique.

Ces chiffres confirment l'intensification de la crise sécuritaire et son impact dévastateur sur les femmes.

04 Analyse des données

CATÉGORIES DE VIOLENCES : ENTRE SPHÈRE PRIVÉE ET VIOLENCE ARMÉE

Toutes les violences ne s'expriment pas de la même manière. Elles varient selon les lieux, les rapports sociaux et les formes de pouvoir qui les sous-tendent. Dans les centres Douvanjou, les cas enregistrés sont classés selon cinq catégories : violence conjugale, violence familiale, violence civile, violence publique et violence des gangs, cette dernière étant traitée séparément en raison de son ampleur et de sa nature armée et politico-territoriale.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des cas selon ces catégories et par département

Tableau 7
Répartition des catégories de violence par département

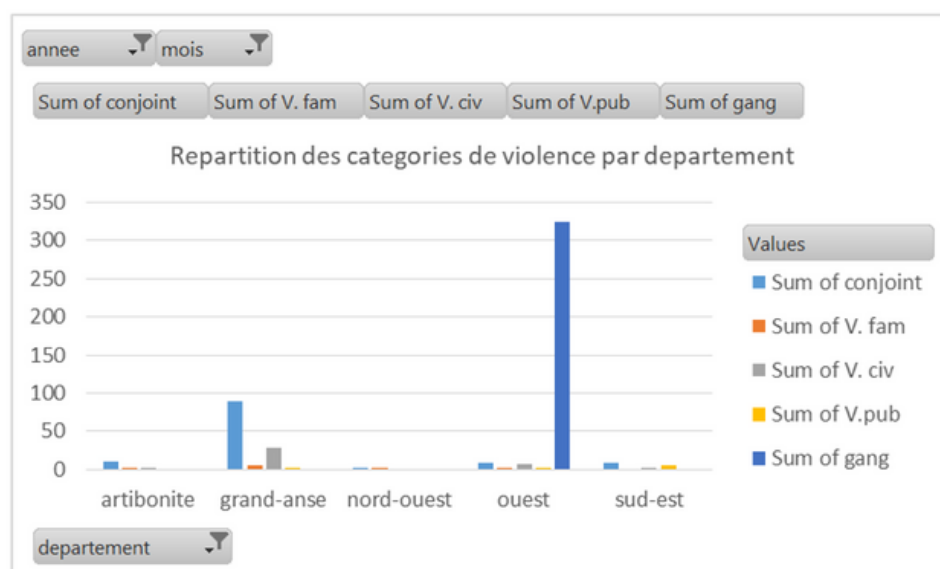
Catégories de violence/départements	Violence Conjugale	Violence Familiale	Violence Civile	Violence Publique	Violence des Gangs	Total
Artibonite	11	2	3	0	0	16
Grand-Anse	90	6	29	1	0	126
Nord-Ouest	1	1	0	0	0	2
Ouest	9	3	7	1	324	344
Sud-Est	8	0	1	6	0	15
Grand Total	119	12	40	8	324	503

Données des centres Douvanjou de la SOFA

UNE VIOLENCE MULTIFORME ENRACINÉE DANS LE PATRIARCAT

Le graphique 1 illustre la proportion de chaque type de violence rapportée dans les centres Douvanjou. Il en ressort deux dynamiques principales, à la fois géographiques et structurelles.

Graphique 1 – Répartition en pourcentage des catégories de violence



(Données des centres Douvanjou de la SOFA)

04 Analyse des données

CATÉGORIES DE VIOLENCES : ENTRE SPHÈRE PRIVÉE ET VIOLENCE ARMÉE

La violence conjugale représente 23,66 % de l'ensemble des cas. Elle domine dans certains départements, notamment la Grand-Anse (75,63 %), ce qui met en évidence un enracinement profond des violences dans la sphère privée et familiale. L'Artibonite présente aussi une part non négligeable de violence conjugale (9,24 %), traduisant une violence quotidienne, banalisée et souvent invisibilisée.

En revanche, la violence des gangs atteint un niveau alarmant dans le département de l'Ouest, où elle représente 94,18 % des cas enregistrés. Ce chiffre reflète une violence publique militarisée, exercée par des groupes armés qui contrôlent des portions entières du territoire métropolitain. Elle transforme les rues en zones de guerre, les quartiers en pièges, et les femmes en cibles prioritaires de la brutalité et de la domination masculine armée.

Deux visages de la violence patriarcale

Cette cartographie de la violence met en lumière deux régimes patriarcaux simultanés :

- D'un côté, une violence intime, structurelle, enracinée dans les foyers et les liens familiaux, qui se reproduit dans le silence, le quotidien et l'impunité.
- De l'autre, une violence d'État délégitimée, opérée par les gangs, tolérée voire instrumentalisée par des pouvoirs publics défaillants, qui impose par la force le contrôle des corps, des vies et des territoires.

Ces deux formes de violences ne s'opposent pas : elles se renforcent mutuellement. L'une enferme, l'autre expulse. L'une mute en silence, l'autre terrorise bruyamment. Et dans les deux cas, les femmes paient le prix fort.

La SOFA, à travers ses centres Douvanjou, documente, accueille, accompagne — mais surtout, dénonce. Car tant que la société haïtienne n'affrontera pas l'ampleur de ces violences, tant que l'impunité primera sur la justice, la paix, la sécurité et la dignité resteront hors de portée pour les femmes.



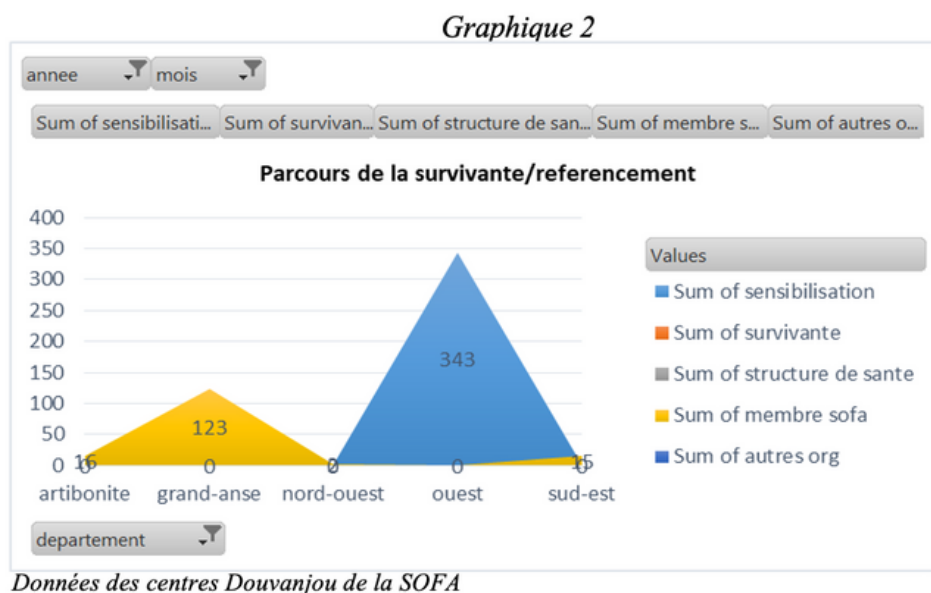
04 Analyse des données

COMPRENDRE POUR AGIR : L'URGENCE D'UN CHANGEMENT STRUCTUREL

L'analyse intersectionnelle des données démontre que les violences ne touchent pas les femmes de manière uniforme. Ce sont principalement des femmes pauvres, vivant en union libre, issues de zones non sécurisées, exclues des protections légales et ignorées par les institutions. Ces femmes, prises dans une crise systémique, sont invisibilisées par des dispositifs juridiques et sociaux inadaptés. Il ne s'agit pas seulement de leur offrir un accompagnement, mais de transformer les rapports de pouvoir qui restreignent leurs droits et limitent leurs possibilités d'action.

REFERENCEMENT DES SURVIVANTES VERS LES CENTRES DOUVANJOU

L'accès à l'aide pour les femmes victimes de violences basées sur le genre (VBG) n'est jamais automatique. Il dépend de leur capacité à identifier un lieu sûr, à sortir de l'isolement et à franchir le seuil difficile de la parole. Ce référencement vers les centres Douvanjou est ainsi le résultat d'une mobilisation collective, d'un solide réseau de solidarité féministe et d'un engagement militant déterminé à rendre visibles et accessibles les services d'accompagnement



Le graphique met en lumière que les campagnes de sensibilisation constituent l'un des moyens les plus efficaces pour faire connaître les services offerts aux survivantes de VBG. Ce référencement dépasse la simple formalité administrative : il incarne un acte politique et collectif de rupture avec le silence et l'impunité.

Les campagnes menées par la SOFA jouent un rôle central dans cette dynamique. Elles vont bien au-delà d'une simple transmission d'informations : elles bâtissent des ponts de confiance, redonnent aux femmes le contrôle sur leur vie et affirment que le recours à l'aide est légitime, possible et accessible. La ligne verte 200, élément clé du dispositif, symbolise cette accessibilité immédiate et gratuite, offrant une écoute précieuse dans un contexte où la parole des femmes est trop souvent étouffée.

04 Analyse des données

Par ailleurs, la force du référencement repose sur la solidarité entre les actrices et acteurs de la société civile : les survivantes elles-mêmes, les structures sanitaires, ainsi que les organisations nationales et internationales convergent pour rompre l'isolement des victimes. Cette mise en réseau militante s'impose comme une arme essentielle contre l'exclusion et l'oubli.

Le graphique 2 confirme que les campagnes de sensibilisation restent le levier le plus puissant pour atteindre les femmes, les informer et les encourager à franchir le pas vers la protection et la justice. Il ne s'agit pas uniquement d'un canal de communication, mais d'une stratégie féministe d'empowerment qui transforme l'accès aux services en un acte collectif de résistance.

Enfin, les données du centre Douvanjou révèlent que les violences subies par les survivantes se répartissent entre violence conjugale, familiale, civile et publique. Les violences liées aux gangs sont comptabilisées et traitées à part, témoignant de la complexité et de la diversité des formes de violences auxquelles les femmes sont confrontées.

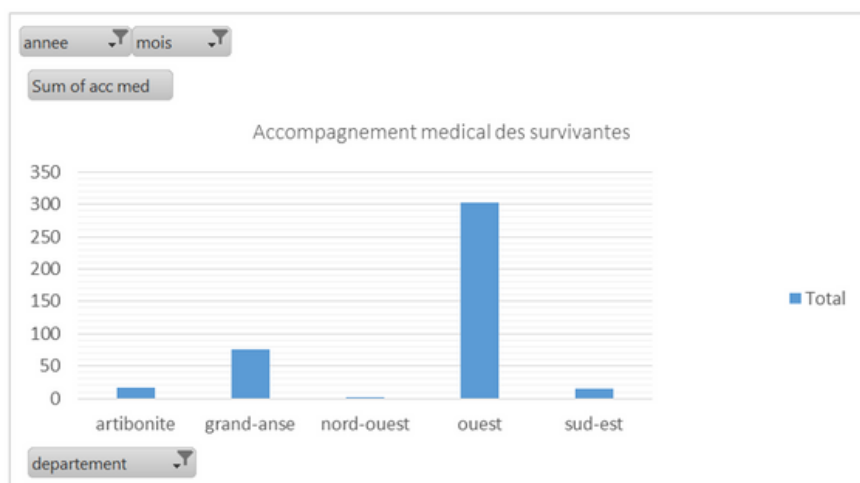
ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL : SOIGNER LES CORPS, RÉPARER LES VIES

Le corps des femmes garde les traces de la violence. Il manifeste ce que les mots peinent parfois à dire. Dans les centres Douvanjou, l'accompagnement médical constitue une réponse concrète à ces blessures visibles ou invisibles. C'est aussi un acte politique : refuser que les femmes continuent de souffrir en silence, faute de soins adaptés, accessibles et respectueux de leur dignité.

Au cours du premier semestre 2025, 410 survivantes de VBG ont reçu un appui médical dans cinq départements d'intervention. Le département de l'Ouest concentre 74 % des bénéficiaires, comme le montre le graphique 3. Ce chiffre reflète à la fois l'intensité des violences dans cette zone et la capacité accrue de référencement vers les services médicaux.

À noter : cette prise en charge représente une augmentation de 124 % par rapport aux six premiers mois de 2024 — une évolution significative qui souligne l'urgence croissante des besoins, mais aussi l'impact renforcé des campagnes de sensibilisation.

Graphique 3 – Répartition des appuis médicaux par département



04 Analyse des données

Des symptômes multiples révélateurs de violences prolongées

Les pathologies diagnostiquées dans les centres reflètent l'impact durable de violences souvent tues. Le tableau 8 présente les problèmes de santé les plus fréquemment identifiés chez les survivantes.

Problème de santé	Pourcentage
Douleurs hypogastriques	90 %
Leucorrhée	90 %
Hypertension artérielle	75 %
Démangeaisons	50 %
Hypotension artérielle	20 %
Anémie	10 %

Données des centres Douvanjou de la SOFA/

Ces données traduisent une violence chronique, dont les effets se prolongent dans le temps :

- 90 % des survivantes présentent des douleurs hypogastriques et des pertes vaginales anormales (leucorrhée), souvent associées à des violences sexuelles non traitées, des infections ou des lésions gynécologiques.
- 75 % souffrent d'hypertension, symptôme courant du stress post-traumatique et des conditions de vie précaires.
- 50 % présentent des démangeaisons, souvent liées à des infections vaginales ou cutanées négligées.
- 20 % sont hypotendues, signe d'un affaiblissement physique, parfois causé par la malnutrition ou un choc émotionnel intense.
- 10 % souffrent d'anémie, résultat probable de carences nutritionnelles aggravées par la pauvreté et la négligence médicale.

Soigner, c'est aussi résister

Ces chiffres montrent que la violence ne se réduit pas à un acte ponctuel : elle détruit la santé des femmes dans la durée. Offrir un appui médical ne consiste donc pas seulement à soulager des symptômes, mais à répondre à une injustice systémique.

La SOFA poursuit son engagement avec une approche globale et féministe, conjuguant soins physiques, soutien psychologique et plaidoyer. Dans un pays où la santé des femmes est trop souvent négligée, garantir un accès sûr et complet aux soins devient une réponse vitale, une revendication politique, et un geste de réparation.

04 Analyse des données

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE : DIRE, RECONSTRUIRE, REPRENDRE POUVOIR

L'accompagnement psychologique est un pilier de la réponse féministe aux violences basées sur le genre. Il ne s'agit pas de « soigner » une femme comme si elle était malade, mais de reconnaître les effets des violences systémiques, de légitimer sa parole et de renforcer son pouvoir d'agir.

Au premier semestre 2025, 500 survivantes ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial dans les centres Douvanjou. Elles ont été orientées soit vers les premiers soins psychologiques (PSP), soit vers des groupes d'entraide, selon les ressources disponibles. Le tableau 9 en présente la répartition.

Tableau 9 – Modalités d'accompagnement psychosocial

Modalité	Pourcentage de bénéficiaires
Premier soin psychologique (PSP)	75 %
Groupe d'entraide	25 %

Données des centres Douvanjou de la SOFA

Seules 25 % des survivantes ont eu accès à des groupes d'entraide, en raison de ressources limitées. Ces espaces nécessitent des facilitatrices formées, une logistique adaptée et un suivi régulier. En l'absence de financements pérennes, la SOFA a priorisé les PSP, intervention de première ligne axée sur la stabilisation. Cette contrainte limite cependant la portée transformative de l'accompagnement.

Les groupes d'entraide, en tant qu'espaces de parole collective et de sororité, permettent aux survivantes de rompre l'isolement, de partager leurs expériences et de renforcer leur pouvoir d'agir. Leur faible accessibilité souligne l'urgence d'un appui financier stable, pour garantir leur mise en œuvre continue et équitable.

Des impacts profonds, des réponses adaptées.

Parmi les bénéficiaires, 25 % ont présenté des manifestations psychologiques ou physiques nécessitant un accompagnement individualisé. Le tableau 10 en résume les principales.

Tableau 10 – Manifestations de souffrance rapportées

Manifestations psychologiques	Prévalence	Manifestations physiques	Prévalence
Anxiété, reviviscences, sentiment d'impuissance, pensées suicidaires	100 %	Insomnie, vertiges	50 %
—	—	Douleurs diffuses, courbatures	100 %

Données des centres Douvanjou de la SOFA

Ces symptômes ne relèvent pas d'une pathologie individuelle, mais sont l'expression directe des violences subies. Ils rappellent la nécessité d'un accompagnement sensible, adapté, et respectueux du rythme des survivantes.

Soutenir la reconstruction, sans pathologiser

La SOFA défend une approche où l'accompagnement psychologique est un outil de résistance et d'émancipation. Loin de toute médicalisation, il vise à restaurer la dignité des femmes, renforcer leur autonomie, et offrir des espaces de parole sûrs.

Dans un contexte où la santé mentale est négligée, il est essentiel de reconnaître la souffrance psychique des survivantes comme un enjeu de justice sociale. Les services fournis dans les centres Douvanjou constituent une réponse politique à la fois immédiate et structurelle.

Un financement spécifique et durable est indispensable pour garantir l'accès équitable aux groupes d'entraide et aux suivis individuels, et ainsi répondre pleinement aux besoins des femmes victimes de violences.

Madame Zazie reprend le contrôle de sa vie à Port-au-Prince

Madame Zazie a 35 ans. Elle vivait dans un camp de déplacés avec son mari et sa famille, dans des conditions précaires, marquées par l'insécurité et l'instabilité. Là, elle subissait en silence des violences conjugales répétées. Mais le jour où son mari s'en est pris à sa petite sœur, une mineure, la peur a laissé place à une force plus grande : celle de la protection, de l'instinct, de la révolte.

Bravant la peur, la honte, les jugements et surtout les pressions du comité disciplinaire de leur église — qui l'exhortait à « pardonner » et à « sauver son mariage » — Madame Zazie a porté plainte. Elle a osé rompre le silence, malgré les regards accusateurs, les menaces voilées, les risques bien réels.

Ce geste, qui pour beaucoup aurait pu sembler impossible, elle l'a posé. Et elle n'était pas seule. Grâce à l'accompagnement juridique, psychosocial et socio-économique de la SOFA, elle a trouvé une écoute sans jugement, un soutien constant et des ressources concrètes. Elle a pu se protéger, affirmer ses droits et se reconstruire.

Elle a également bénéficié d'un appui économique qui lui a permis de lancer une activité génératrice de revenus, et de trouver de quoi reprendre son autonomie économique.

Aujourd'hui, Madame Zazie n'est plus seulement une survivante. Elle est une femme debout, en chemin vers une vie plus digne et plus libre. Chaque pas qu'elle fait vers l'autonomie est un acte de résistance contre le patriarcat qui a tenté de l'écraser.

Son histoire témoigne de la force des femmes et de la puissance des dispositifs d'accompagnement adaptés : avec du soutien, des ressources et de la solidarité, la reconstruction est possible.

04 Analyse des données

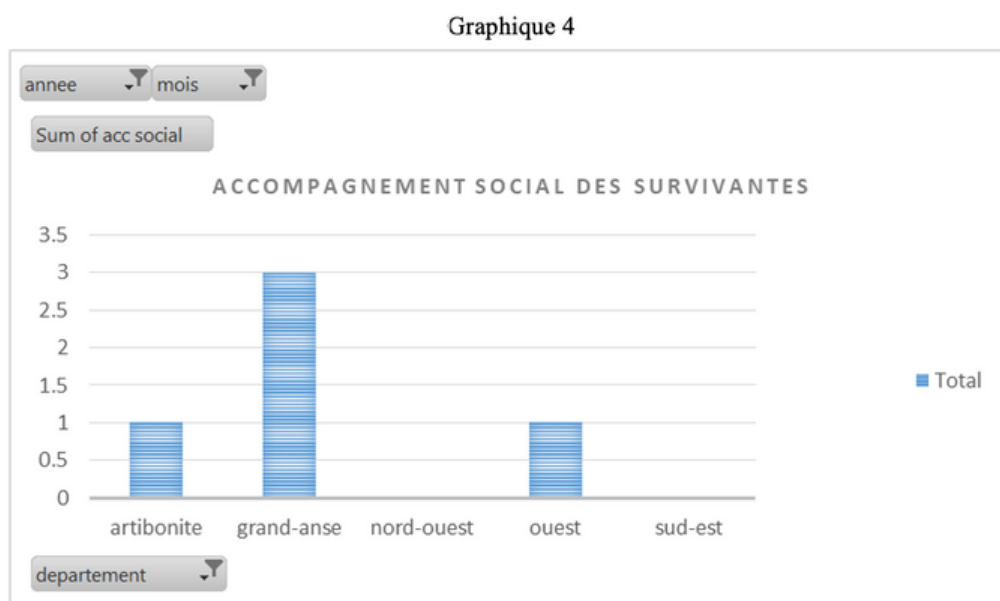
ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'autonomie économique, condition sine qua non pour fuir la violence

Comment une survivante peut-elle échapper à un agresseur quand elle n'a ni toit, ni revenu, ni alternatives ? L'autonomie économique ne se résume pas à un simple choix, elle est indispensable pour sortir durablement de la violence.

Cette section présente les efforts de la SOFA pour offrir aux survivantes des outils de survie dignes et durables, malgré des moyens limités.

LA GRAND-ANSE : UN TERRITOIRE PRIORITAIRE PAR OPPORTUNITÉ, NON PAR PRÉFÉRENCE



Données des centres Douvanjou de la SOFA

Le graphique 4 révèle que la Grand-Anse est le département qui bénéficie le plus d'un accompagnement économique pour les survivantes. Ce positionnement traduit à la fois un engagement communautaire fort et la gravité des vulnérabilités économiques locales.

Cependant, cette concentration ne résulte pas d'un choix stratégique exclusif, mais de la disponibilité d'un partenaire financier dans ce département. Elle souligne aussi un déséquilibre national majeur : trop peu de survivantes bénéficient d'un appui économique essentiel à leur autonomie.

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

Accompagnement juridique des survivantes : un appui essentiel, mais encore fragile

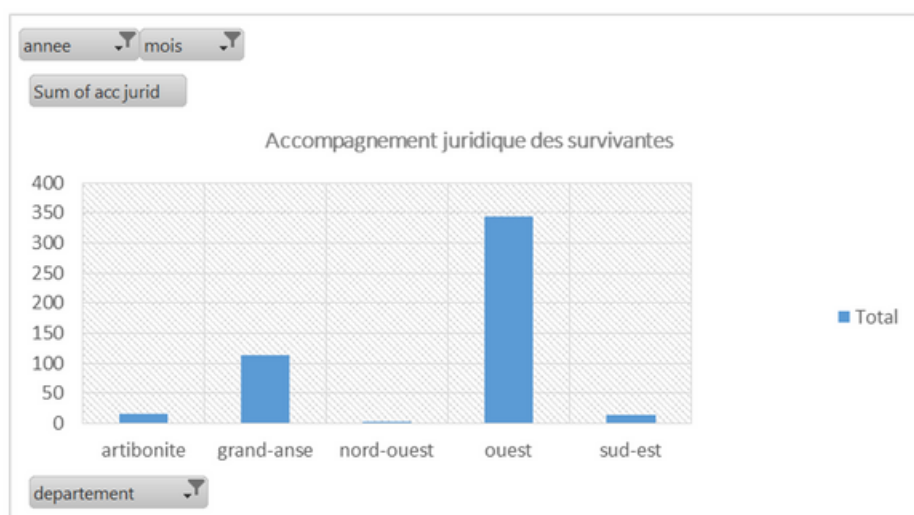
La SOFA offre un accompagnement juridique gratuit à toute survivante de violences de genre, comprenant l'information sur la législation haïtienne et les conventions internationales ratifiées par Haïti. À ce jour, 489 survivantes ont bénéficié de cette assistance répartie sur plusieurs départements d'intervention.

Données clés et analyse

Sur ces 489 survivantes, 136 ont effectivement engagé une action en justice dans les départements de l'Artibonite, de la Grand-Anse, du Nord-Ouest et du Sud-Est (Graphique 5).

Ce faible taux de poursuites traduit les nombreuses barrières institutionnelles et sociales qui freinent l'accès à la justice.

Graphique 5



Données des centres Douvanjou de la SOFA

Le tableau ci-dessous détaille l'état d'avancement des dossiers dans ces départements :

- Une majorité des dossiers restent au niveau du parquet (93%) ou sont classés sans suite (128%), illustrant un système judiciaire souvent lent et peu efficace.
- Les mandats décernés non exécutés (79%) et les cas de désistement ou d'entente entre parties (187%) témoignent des pressions sociales, notamment dans les communes comme Beaumont où 43% des cas finissent par une entente, surtout pour les violences sexuelles et physiques.
- Seuls 5% des dossiers sont complètement achevés, révélant un parcours judiciaire long et incertain.
- Les disparités régionales sont marquées : par exemple, dans le Sud-Est, 71% des dossiers sont classés sans suite, tandis qu'à Jérémie près de la moitié sont encore en cours devant le tribunal civil.

Dans le département de l'Ouest, 344 dossiers restent en attente de suivi légal, pointant un engorgement majeur et une absence d'accompagnement suffisant.

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

Témoignage : Marie, une survivante transformée par l'accompagnement global à Beaumont

Marie, 35 ans, survivante de violence conjugale, témoigne de son parcours grâce au soutien complet offert par la SOFA dans la commune de Beaumont :

Avant de rejoindre les programmes de la SOFA, je me sentais isolée et profondément déprimée. Les propos humiliants de mon conjoint, qui m'a finalement abandonnée avec nos trois enfants âgés de 8, 10 et 12 ans, me hantaient en permanence. Son départ a été à la fois une délivrance et une source d'angoisse, car je savais que mon seul salaire d'enseignante ne suffirait pas à subvenir aux besoins de mes enfants. J'étais sans espoir.

L'intégration au groupe d'entraide de la SOFA m'a permis de retrouver ma voix et de partager mon histoire avec d'autres femmes ayant vécu des expériences similaires. Ce soutien collectif a marqué la première étape de ma reconstruction.

Parallèlement, j'ai bénéficié d'un accompagnement juridique gratuit, qui m'a aidée à comprendre mes droits et à engager les démarches nécessaires pour assurer la protection de mes enfants et la préservation de mon autonomie. La présence constante de l'équipe d'accompagnement et de l'intervenante sociale m'a donné la force de poursuivre mes démarches et d'affronter les difficultés du quotidien notamment celles liées au dysfonctionnement du système judiciaire.

Aujourd'hui, je peux dire avec fierté que je reprends le contrôle de ma vie, entourée et soutenue. Grâce à cet accompagnement global, j'ai pu conserver mon poste d'enseignante et envisager l'avenir avec plus de sérénité. Je me sens désormais capable de protéger mes enfants et de leur offrir un environnement plus stable.

Je poursuis également les démarches judiciaires pour que l'agresseur réponde de ses actes et assume ses responsabilités de parent.

04 Analyse des données

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

Tableau synthèse des données d'accompagnement juridique par département et commune :

Département / Commune	Survivantes ayant manifesté l'intention de poursuite	Mandats décernés non-exécutés (%)	Désistement / Entente (%)	Classement sans suite (%)	Dossiers en cours (tribunal civil / pénal) (%)	Dossiers complètement achevés (%)
Beaumont (Grand-Anse)	21 / 31 (68%)	48%	43%	-	5% (cabinet d'instruction)	5%
Sud-Est	14 / 15 (93%)	-	-	71%	29% (pénal, agresseur en prison)	-
Jérémie (Grand-Anse)	31 / 40 (78%)	-	19%	19%	61% (48% tribunal civil + 13% parquet)	-
Bonbon, Dame Marie, Abricots	52 (total)	-	-	-	40% (tribunal civil - irresponsabilité paternelle) 69% (parquet - violences physiques)	-
Ennery, St Michel de Lattalaye	16	31%	25%	38%	6% (parquet)	-
Nord-Ouest	2	-	100%	-	-	-
Artibonite, Grand-Anse, Nord-Ouest, Sud-Est (total)	136	79% (mandats non-exécutés)	187% (désistements/ententes)	128% (classements sans suite)	88% (dossiers en cours tribunal civil) 5% (dossiers en cours pénal)	29%
Ouest (Port-au-Prince)	344 (en attente de suivi légal)	-	-	-	-	-

Notes :

- Certains pourcentages dépassent 100% car ils peuvent se référer à des totaux cumulés dans différents stades ou à plusieurs types d'actions dans un même département.
- Les données montrent des taux élevés de désistement et de dossiers classés sans suite, illustrant les obstacles judiciaires et sociaux.
- Le faible nombre de dossiers complètement achevés souligne les difficultés à obtenir justice.

Enjeux majeurs

- La justice reste difficile d'accès pour les survivantes, freinée par des lenteurs procédurales, des pratiques de désistement sous pression familiale ou communautaire, et des lacunes dans l'exécution des mandats.
- Les cas d'irresponsabilité paternelle, bien qu'importants, sont presque totalement non résolus.
- L'appui juridique doit donc s'accompagner d'une stratégie plus globale, incluant sensibilisation, protection et soutien psychosocial, pour garantir que la justice ne soit pas qu'un vain mot.

05 Synthèse et recommandations

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES TENDANCES ET CONSTATS

Les données collectées dans les centres Douvanjou pour le premier semestre 2025 confirment une hausse alarmante des violences basées sur le genre, en particulier dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Les violences psychologiques et économiques demeurent les plus fréquentes, révélant une violence qui s'insinue dans tous les aspects du quotidien.

La majorité des survivantes sont âgées de 36 à 53 ans, vivent dans le placage et sont issues des départements les plus exposés à l'insécurité comme l'Ouest. Le placage, forme d'union la plus courante, reste ignoré par la législation haïtienne, excluant de nombreuses femmes de toute reconnaissance juridique et protection.

Les violences des gangs représentent à elles seules près des deux tiers des cas déclarés, concentrées essentiellement dans la capitale. Ce chiffre témoigne de l'effondrement de l'espace public, de la terreur armée et de l'abandon des femmes par les autorités.

Enfin, les chiffres ne disent pas tout : ils ne comptabilisent que les femmes qui ont pu venir chercher de l'aide. La majorité des survivantes reste dans l'ombre, empêchées de parler, de se déplacer, ou de croire qu'elles ont droit à autre chose.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES, SOCIALES ET INSTITUTIONNELLES

- Relancer les réflexions du mouvement féministe sur le « placage » en vue d'une reconnaissance juridique de cette forme d'union la plus courante en Haïti, de garantir aux femmes leurs droits civils, sociaux et économiques, et les protéger contre l'arbitraire, l'abandon et l'exclusion juridique.
- Lutter contre les désistements en exigeant du gouvernement le déploiement des cellules mobiles d'assistance juridique dans les territoires contrôlés par les gangs ou les quartiers à haut risque, la formation des juges de paix à l'accueil des victimes de VBG et la mise en place des groupes de soutien pour femmes plaignantes dans les communautés.
- Intensifier la campagne de sensibilisation contre la pression sociale par des mesures concrètes de mobilisation communautaire
- Faire du plaidoyer et du lobbying auprès du gouvernement et des institutions internationales pour un financement pérenne de l'accompagnement des survivantes avec une approche décentralisée et territorialisée.
- Plaider en faveur d'une institutionnalisation de l'approche féministe intersectionnelle qui prend en compte les inégalités croisées (genre, classe, territoire, âge, handicap, orientation) dans les politiques publiques.
- Faire du plaidoyer et du lobbying en vue d'un soutien renforcé aux organisations féministes qui assurent la prise en charge des femmes et filles violentées tout en reconnaissant leur rôle stratégique auprès des femmes dans les zones à risque notamment.

APPEL À LA MOBILISATION ET À L'ENGAGEMENT

Ce rapport ne dresse pas seulement un bilan. Il est un cri politique contre l'invisibilisation des violences, l'impunité des agresseurs, la complicité des institutions et la passivité des pouvoirs publics.

Les chiffres révélés ici ne représentent qu'une infime partie de la réalité. Le silence des femmes que nous n'avons pas pu entendre, celles qui n'ont pas survécu, celles qui ont été déplacées, violées ou assassinées, pèse entre chaque ligne.

Il est urgent de refuser la normalisation de la barbarie. Il est urgent de prendre position, d'agir, de relayer, de protéger, de transformer.

La sécurité, la dignité et la justice ne se quémament pas. Elles se construisent par la lutte.

Refusons la normalisation de la barbarie

06 Conclusion

Ce rapport ne montre qu'une infime partie d'une réalité bien plus vaste, plus douloureuse, plus invisible. Les 503 survivantes accompagnées par les centres Douvanjou ne sont que la surface d'un océan de violences. Pour chaque femme qui a pu franchir nos portes, combien n'ont pas eu l'information, les moyens, la force ou la possibilité de chercher de l'aide ? Combien ont été réduites au silence par la peur, la dépendance économique, la honte, ou la menace armée ?

Ce que nous présentons ici, ce sont les cas documentés, les trajectoires prises en charge, les douleurs accueillies. Mais nous savons que la majorité des survivantes restent en dehors des chiffres, coincées dans des quartiers coupés du monde, des foyers verrouillés, ou des déplacements forcés.

Ce rapport est donc une alerte, pas un bilan clos.

Il montre le rôle essentiel — et souvent unique — que joue la SOFA dans un pays en crise, où l'État est absent, les institutions effondrées, et les droits fondamentaux quotidiennement bafoués. Mais il appelle surtout à des réponses plus larges, plus systématiques, plus courageuses. Il appelle à ce que la société haïtienne reconnaisse enfin l'ampleur de la guerre faite aux femmes — et à ce qu'elle y mette un terme.

Ce que nous avons sous les yeux, ce n'est que la pointe de l'iceberg. En dessous, il y a des milliers de vies brisées, des silences forcés, des luttes invisibles. Ce rapport leur est aussi dédié.